

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-6106 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

MEDI-TEST SAS
N° SIREN : 329991079

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

OPTIQUE / RADIOMETRIE - PHOTOMETRIE
OPTIC / RADIOMETRIE - PHOTOMETRY

réalisées par / *performed by :*

MEDIX LAB
184, Rue Tabuteau
78530 BUC
FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **15/02/2018**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
The Pole Manager,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-6106 Rév 2.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-6106 [Rév 2](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 2-6106 rév. 3

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

MEDIX LAB
184, Rue Tabuteau
78530 BUC
FRANCE

Contact : Madame Jennifer TAVERNA
Tél : 01.69.41.10.00
E-mail : technique@meditest.fr

Dans son unité :

- MEDIX LAB Radiométrie Photométrie

Elle porte sur :

voir page suivante

Unité technique : MEDIX LAB Radiométrie Photométrie

L'accréditation porte sur :

OPTIQUE / RADIOMETRIE - PHOTOMETRIE / Luminancemètres - Luxmètre							
Objet	Caractéristique mesurées ou recherchée	Domaine d'application	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Lieu de réalisation
Etalonnage de luminancemètres	Luminance lumineuse	/	de 10 à 10 000 cd.m ⁻²	3,6 %	Comparaison à un photomètre de référence à l'aide d'une source lumineuse LABO-PROC-0101	Photomètre et source lumineuse	L
Etalonnage de luxmètre	Eclairement lumineux	/	de 5 à 30 000 lux	4,4 %	Comparaison à un photomètre de référence à l'aide d'une source lumineuse LABO-PROC-0101		

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **15/02/2018** Date de fin de validité : **31/01/2023**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

François SUDER

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-6106 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr